



RCS : PONTOISE
Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1981 B 00013
Numéro SIREN : 320 496 367
Nom ou dénomination : A B V V AUTOMOBILES

Ce dépôt a été enregistré le 13/10/2017 sous le numéro de dépôt 12630

Désignation de l'entreprise : SAS ABVV Automobiles		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12	
Adresse de l'entreprise : Cité de l'Auto		Durée de l'exercice précédent * 12	
Numéro SIRET * 3 2 0 4 9 6 3 6 7 0 0 0 1 4		Néant ☐ *	
		Exercice N. clos le : 31/12/2015 N-1 : 31/12/2015	
		Grosse Pénale Commerce Pontoise	
		13 OCT. 2017	
		12650	
		2 12	
		11 000	
		11 000	
		2 099 518	
		2 622 009	
		2 479 679	
		5 500	
		71 052	
		146 742	
		10 863 141	
		500 687	
		10 362 454	
		9 324 124	
		11 555	
		1 479	
		2 071 742	
		1 732 977	
		1 531 363	
		1 195 668	
		2 365 705	
		2 270 734	
		55 886	
		62 358	
		500 687	
		16 475 256	
		14 739 581	
		21 697 471	
		2 600 205	
		19 097 265	
		17 219 261	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	
Clause de réserve de propriété : *		Immobiliations :	
Stocks :		Créances :	

Désignation de l'entreprise SAS ABVV Automobiles		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 1 750 000)	DA	1 750 000	1 750 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	119 086	103 523
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI ☐)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)	DG		
	Report à nouveau	DH	881 551	585 853
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	547 855	311 261
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	3 298 492	2 750 637
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	13 392 013	12 919 434
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	63 789	402 673
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	192 514	231 283
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 053 346	393 706
	Dettes fiscales et sociales	DY	713 612	499 015
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	23 500	22 513
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	360 000	
TOTAL (IV)	EC	15 798 774	14 468 624	
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	19 097 265	17 219 261	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	14 647 688	12 895 550
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		828	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS ABVV Automobiles							Néant ☐ *			
		Exercice N				Exercice (N-1)				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	41 050 765	FB		FC	41 050 765	35 140 891		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF				
		FG	2 701 266	FH		FI	2 701 266	2 583 068		
		FJ	43 752 031	FK		FL	43 752 031	37 723 959		
	Chiffres d'affaires nets*									
	Production stockée *					FM	(75 690)	114 573		
	Production immobilisée *					FN				
	Subventions d'exploitation					FO	202 253	4 725		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	124 676	371 252		
	Autres produits (1) (11)					FQ	4 728	1 921		
Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR	44 007 999	38 216 430	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	37 832 871	31 077 914		
	Variation de stock (marchandises) *					FT	(1 092 904)	644 913		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	53 979	59 005		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	3 713 732	3 812 281		
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	359 953	297 459		
	Salaires et traitements *					FY	1 243 606	1 132 999		
	Charges sociales (10)					FZ	451 369	415 474		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements*} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$						GA	199 463	168 870
								GB		
			Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	366 185	114 550
			Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	209	155		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	43 128 463	37 723 620
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)							GG	879 536	492 809	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2 624	6 719		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM				
	Différences positives de change					GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO				
	Total des produits financiers (V)					GP	2 624	6 719		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	62 654	65 541		
	Différences négatives de change					GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT				
Total des charges financières (VI)							GU	62 654	65 541	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	(60 030)	(58 822)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	819 506	433 987	

Désignation de l'entreprise SAS ABVV Automobiles				Néant ☐ *		
				Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	958	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	958	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	7 173	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	5 984	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	13 157	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(13 157)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	258 494	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	44 010 622	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	43 462 768	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	547 855	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	3 965	
			- Crédit-bail immobilier	HQ	2 672	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1J		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	2 750	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles - facultatives	A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Pénalités / Amendes non déductibles				6 373		
Litige Fournisseur				6 784		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **19 097 265** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **44 010 622** euros et un total **charges** de **43 462 768** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **547 855** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2016** et finit le **31/12/2016**.

Il a une durée de **12** mois.

Les comptes sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L128-28) et conformément aux dispositions du Règlement 2014-03 de l'autorité des normes comptables (ANC).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

La valeur d'entrée des immobilisations incorporelles est constituée par le prix d'acquisition.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) .

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes, pour répondre au critère de durée

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

des avantages économiques futurs attendus :

- Agencements des constructions - Linéaire - 10 à 30 ans
- Matériels et outillages - Linéaire - 5 à 10 ans
- Agencements et inst. diverses - Linéaire - 10 ans
- Matériels de transport - Linéaire - 2 à 4 ans
- Matériels de bureau - Linéaire - 3 à 5 ans
- Mobilier - Linéaire - 4 ans

Autres immobilisations financières

Elles sont principalement constituées par les dépôts de garanties et cautionnements.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et la valeur du marché des véhicules, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Engagement en matière de pensions et retraites :

La société a opté pour la non comptabilisation des engagements retraite sous forme de provisions. L'article L 123-13 du Code de Commerce impose la mention des indemnités de fin de carrière dans l'annexe légale des comptes annuels.

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Pour estimer le montant de l'engagement passé et futur de votre entreprise, l'étude actuarielle est réalisée à partir de paramètres économiques, sociaux et techniques propres à votre entreprise.

- Paramètres économique :

=> aucun critère n'a été retenu dans cette évaluation.

- Paramètres sociaux :

=> Le taux de rotation retenu est très faible pour les ouvriers et employés

=> Le départ est prévu, sauf dérogation individuelle, à 62 ans

=> Un taux de cotisation sociales de 40%

=> Prise en charge des cotisations par IPSA : totale sur CFC et au prorata de l'indemnité remboursée

En tenant compte ces paramètres, l'indemnité de fin de carrière ainsi que le capital de fin de carrière est de 157 k€ dont 11k€ à la charge de l'entreprise, cependant l'autre partie étant pris en charge par l'IPSA sous condition d'une ancienneté minimale de 16 ans dans la profession.

Pour information, la prise en charge IPSA se limite à 32 496 € par salarié concerné.

Faits caractéristiques de l'exercice :

En date du 1er juillet 2016, la société a acquis un nouveau fonds de commerce "VOLVO" situé à Gouvieux (Oise) pour un montant de 150 000 €. Ce fonds de commerce n'a pas fait l'objet de dépréciation sur l'exercice.

Evènements significatifs postérieurs à compter de la clôture : NEANT

Utilisation du Crédit d'Impôt Compétitivité et Emploi (bofip-bic-rici-10-150-30-20-26/11/2013)

Au titre de l'article 244 quater C du Code Général des Impôts, modifié par l'article 66 de la loi de finances rectificative pour 2012 ; (loi 2012-1510 du 29 décembre 2012), la société bénéficie pour l'exercice 2016 du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (C.I.C.E) pour un montant de 54 935 €.

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel par le crédit d'un sous compte 64 conformément à la note d'information du 28 février 2013 de l'ANC.

Ce crédit d'impôt n'a pas été utilisé pour financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni pour

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction dans l'entreprise, mais participe notamment au financement de notre besoin en fonds de roulement et concourt activement à l'amélioration de notre compétitivité.

Honoraires des commissaires aux comptes :

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 16 247 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 16 329 €,
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : Néant

Engagement pris en matière de droits acquis sur le Compte personnel de Formation :

La loi 2014-288 du 5 mars 2014 a remplacé le DIF instauré par la loi du 4 mai 2004 par le CPF : "Compte Personnel de Formation".

A compter du 1er janvier 2015, le CPF est alimenté automatiquement à la fin de chaque année proportionnellement au temps de travail réalisé au cours de l'année par le salarié dans la limite d'un plafond.

Pour un salarié à temps plein, l'alimentation du compte se fait à hauteur de :

- 24 heures par année de travail jusqu'à l'acquisition d'un crédit de 120 heures,
- puis 12 heures par année de travail, dans la limite d'un plafond total de 150 heures.

Ainsi, lorsqu'il atteint 150 heures, le compte n'est plus alimenté.

Les droits acquis anciennement au titre du DIF ont été transférés dans le nouveau régime du CPF au 1er janvier 2015. Conformément à l'avis du Conseil National de la Comptabilité, il n'y a pas lieu de doter une provision à la clôture de l'exercice car le comité considère que les dépenses engagées au titre du DIF ne rémunèrent pas des services passés mais à rendre dans le futur et ne constituent donc pas des "avantages à long terme".

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2016
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	22 026		150 000		1 488	170 539
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	22 026		150 000		1 488	170 539
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui	2 253 133		38 510			2 291 643
	instal. agencet aménagement	990 771					990 771
	Instal technique, matériel outillage industriels	518 637		89 738			608 375
	Instal., agencement, aménagement divers	47 008					47 008
	Matériel de transport	53 444					53 444
	Matériel de bureau, mobilier	331 522		4 079			335 601
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes	11 000					11 000	
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		4 205 515		132 327			4 337 842
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	153 681		59 466			213 147
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	153 681		59 466			213 147
TOTAL		4 381 222		341 793		1 488	4 721 527

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2016
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	19 914	1 660	1 488	20 087
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	19 914	1 660	1 488	20 087
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui	588 931	78 230		667 162
	instal. agencement aménagement	690 690	27 282		717 973
	Instal technique, matériel outillage industriels	333 413	57 340		390 753
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	31 675	715		32 390
	Matériel de transport	29 889	3 407		33 297
	Matériel de bureau, mobilier	207 029	30 828		237 857
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 881 628	197 803		2 079 431
TOTAL		1 901 542	199 463	1 488	2 099 518

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2016
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	256 429	366 185	121 927	500 687
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	256 429	366 185	121 927	500 687
TOTAL GENERAL		256 429	366 185	121 927	500 687

Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles	366 185	121 927
----------------------------	---	---------	---------

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2016	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	213 147		213 147
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	2 071 742	2 071 742	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 587	4 587	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	212 861	212 861	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	21 422	21 422	
	Groupe et associés (2)	33 436	33 436	
	Débiteurs divers	1 259 057	1 259 057	
	Charges constatées d'avances	55 886	55 886	
	TOTAL DES CREANCES	3 872 137	3 658 990	213 147
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2016	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	13 392 013	12 433 441	916 556	42 015
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 053 346	1 053 346		
	Personnel et comptes rattachés	155 746	155 746		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	222 244	222 244		
	Impôts sur les bénéfices	84 968	84 968		
	Taxes sur la valeur ajoutée	220 034	220 034		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	30 620	30 620		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	63 789	63 789		
	Autres dettes	23 500	23 500		
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	360 000	360 000		
	TOTAL DES DETTES	15 606 260	14 647 688	916 556	42 015
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		150 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		503 168			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2016

Total des Produits à recevoir		1 349 655
Autres créances clients <i>CLT FACT A ETABLIR</i>	69 208	69 208
Autres créances <i>R R R A OBTENIR</i> <i>ORG. SOC. A RECEV.</i> <i>PRODUITS A RECEVOIR</i>	1 254 439 4 587 21 422	1 280 447

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2016

Total des Charges à payer		657 841
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 024
<i>INTERETS COURUS EMPRUNTS</i>	<i>1 024</i>	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		300 457
<i>FACT N PAR V F ORDIN</i>	<i>300 457</i>	
Dettes fiscales et sociales		332 859
<i>PERSONNEL CP DUS</i>	<i>103 811</i>	
<i>PERSONNEL CHARGES A PAYER</i>	<i>51 901</i>	
<i>CHARGES SOC S/CP DUS N</i>	<i>45 875</i>	
<i>ORG. SOC. A PAYER</i>	<i>100 652</i>	
<i>CHARGES A PAYER</i>	<i>30 620</i>	
Autres dettes		23 500
<i>R.R.R. A ACCORDER</i>	<i>23 500</i>	

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2016
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			55 886
Sous- traitance		3 550	
Fournitures de bureau		2 200	
Entretien et Maintenance		8 415	
Publicité et relations publiques		23 745	
Loyers		8 908	
Cartes grises		9 068	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			55 886

--

ANNEXE - Élément supplémentaire

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros

31/12/2016

Total des produits exceptionnels		
Total des charges exceptionnelles		13 157
Charges exceptionnelles sur opération de gestion &PENALITES NON DEDUCT AMENDES &CHARGE S/EXERCICE ANTERIEUR	6 373 800	7 173
Charges exceptionnelles sur opération en capital &AUTRES CHARGES EXCEPTIO	5 984	5 984
Résultat exceptionnel		(13 157)

Transferts de charges

31/12/2016

Transfert de charges	1 240
Remboursement ijss autres	1 510
TOTAL	2 750

This image shows a completely blank white page. It is surrounded by a thin black border, which appears to be the edge of the scanned document. There are no markings, text, or illustrations on the page.

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros

31/12/2016

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES				
	Du capital social début exercice	17 500,00	100,0000	1 750 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	17 500,00	100,0000	1 750 000,00

--

ANNEXE - Elément 6.18

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en euros

31/12/2016

Résultat avant impôts

Impôts (1)

Résultat après impôts

RESULTAT COURANT	819 506	251 134	568 372
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)	(13 157)	(4 386)	(8 772)
RESULTAT COMPTABLE	806 349	246 748	559 601

(1) après retraitements fiscaux.

ANNEXE - Elément 7

Crédit-Bail

Etat exprimé en euros

		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2016
VALEUR D'ORIGINE					15 124	15 124
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs				3 129	3 129
	Dotation exercice				3 761	3 761
	TOTAL				6 890	6 890
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs				2 522	2 522
	Redevances Exercice				3 965	3 965
	TOTAL				6 487	6 487
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus				3 965	3 965
	entre 1 et 5 ans				5 409	5 409
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				9 374	9 374
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans				151	151
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				151	151
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE					3 965	3 965

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/12/2016

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Lixxbail SAGE	5 927	9 569
Lixxbail Matériel informatique	3 447	5 555
	9 374	15 124
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Autres engagements		
Nantissement fonds de co s/emprunt LCL	3 450 000	
Intérêts d'emprunt restant à courir	43 580	
Facilité de caisse LCL		500 000
	3 493 580	500 000
Total des engagements financiers (1)	3 502 954	515 124
(1) Dont concernant :		
Les dirigeants		
Les filiales		
Les participations		
Les autres entreprises liées		

ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

		31/12/2016	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures			
	Professions intermédiaires			
	Employés		18	
	Ouvriers		13	
	TOTAL		31	

--

Identité de la société mère consolidant les comptes

31/12/2016

DENOMINATION SOCIALE - SIEGE SOCIAL	FORME	CAPITAL	% DETENU
BVAV FINANCIAL 4 RUE DION BOUTON -95310 ST OUEN L'AUMONE	SAS	3 000 000	100,00

Eléments concernant les entreprises liées et les participations

Etat exprimé en euros

31/12/2016

Entreprises liées

Entreprises avec lesquelles
la société a un lien
de participation

Actif immobilisé		
Avances et acomptes sur immobilisations		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Prêts et autres immobilisations financières		
Actif circulant		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés	14 021	
Autres créances	33 436	
Capital souscrit appelé, non versé		
Dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	138 751	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	63 789	
Produits financiers		
Produits de participations		
Autres produits financiers		
Charges financières		
Charges financières	57	
Autres éléments		



aplitec

Société d'expertise comptable
Ordre régional Paris
Société de commissariat aux comptes
Compagnie régionale Paris

ABVV AUTOMOBILES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016





ABVV AUTOMOBILES

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 1 750 000 €

**Siège social : 2 à 6, rue de la liberté
95500 GONESSE**

320 496 367 RCS PONTOISE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

A l'Associé Unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société par actions simplifiée unipersonnelle ABVV AUTOMOBILES, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives et sur la présentation d'ensemble des comptes.

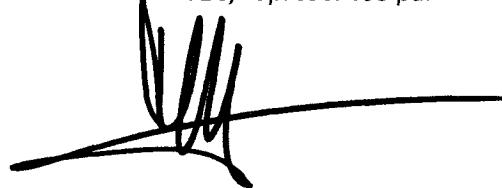
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés à l'Associé Unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à PARIS, le 15 juin 2017
Le Commissaire aux comptes
APLITEC, représentée par

A handwritten signature in black ink, consisting of several vertical strokes followed by a horizontal line, representing Margaret Marti.

Margaret MARTI

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2016			31/12/2015
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	20 539	20 087	451	2 112
	Fonds commercial (1)	150 000		150 000	
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	3 282 414	1 385 134	1 897 280	1 964 282
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	608 375	390 753	217 622	185 224
	Autres immobilisations corporelles	436 053	303 544	132 509	163 381
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes	11 000		11 000	11 000
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	213 147		213 147	153 681
TOTAL (II)		4 721 527	2 099 518	2 622 009	2 479 679
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	5 500		5 500	5 500
	En-cours de production de biens	71 052		71 052	146 742
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	10 863 141	500 687	10 362 454	9 324 124
	Avances et Acomptes versés sur commandes	11 555		11 555	1 479
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	2 071 742		2 071 742	1 732 977
	Autres créances	1 531 363		1 531 363	1 195 668
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	2 365 705		2 365 705	2 270 734
	Charges constatées d'avance	55 886		55 886	62 358
	TOTAL (III)	16 975 943	500 687	16 475 256	14 739 581
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		21 697 471	2 600 205	19 097 265	17 219 261

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2016	31/12/2015
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 750 000	1 750 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	119 086	103 523
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	881 551	585 853
	Résultat de l'exercice	547 855	311 261
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	3 298 492	2 750 637
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	13 392 013	12 919 434
	Emprunts et dettes financières divers	63 789	402 673
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	192 514	231 283
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 053 346	393 706
	Dettes fiscales et sociales	713 612	499 015
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	23 500	22 513
	Produits constatés d'avance (1)	360 000	
	Total des dettes	15 798 774	14 468 624
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	19 097 265	17 219 261
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	547 854,71	311 260,73
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	14 647 688	12 895 550
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		828

Compte de Résultat

		31/12/2016		31/12/2015	
		12 mois	% C.A.	12 mois	% C.A.
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	41 050 765	93,83	35 129 288	93,12
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	2 701 266	6,17	2 594 671	6,88
	Montant net du chiffre d'affaires	43 752 031	100,00	37 723 959	100,00
	Production stockée	(75 690)	-0,17	114 573	0,30
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation	202 253	0,46	4 725	0,01
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	124 676	0,28	371 252	0,98
	Autres produits	4 728	0,01	1 921	0,01
Total des produits d'exploitation		44 007 999	100,59	38 216 430	101,31
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	37 832 871	86,47	31 077 914	82,38
	Variation de stock	(1 092 904)	-2,50	644 913	1,71
	Achats de matières et autres approvisionnements	53 979	0,12	59 005	0,16
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes	3 713 732	8,49	3 812 281	10,11
	Impôts, taxes et versements assimilés	359 953	0,82	297 459	0,79
	Salaires et traitements	1 243 606	2,84	1 132 999	3,00
	Charges sociales du personnel	451 369	1,03	415 474	1,10
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	565 648	1,29	283 420	0,75
	Autres charges	209		155	
	Total des charges d'exploitation	43 128 463	98,57	37 723 620	100,00
RESULTAT D'EXPLOITATION		879 536	2,01	492 809	1,31
PRODUITS FINANCIERS Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
	De participations (3)				
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)				
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 624	0,01	6 719	0,02
	Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers		2 624	0,01	6 719	0,02
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Intérêts et charges assimilées (4)	62 654	0,14	65 541	0,17
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières		62 654	0,14	65 541	0,17
RESULTAT FINANCIER		(60 030)	-0,14	(58 822)	-0,16
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		819 506	1,87	433 987	1,15
Total des produits exceptionnels				958	
Total des charges exceptionnelles		13 157	0,03	5 979	0,02
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(13 157)	-0,03	(5 020)	-0,01
PARTICIPATION DES SALAIRES					
IMPOTS SUR LES BENEFICES		258 494	0,59	117 706	0,31
TOTAL DES PRODUITS		44 010 622	100,59	38 224 107	101,33
TOTAL DES CHARGES		43 462 768	99,34	37 912 846	100,50
RESULTAT DE L'EXERCICE		547 855	1,25	311 261	0,83

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **19 097 265 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **44 010 622 euros** et un total **charges** de **43 462 768 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **547 855 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2016** et finit le **31/12/2016**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les comptes annuels sont établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au PCG et homologué par arrêté le 26 décembre 2016 (JO du 28).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations incorporelles

Conformément au règlement 2015-06 de l'ANC, à compter de l'exercice 2016 :

Les Fonds commerciaux sont présumés avoir une durée de vie non limitée et sont par conséquent non amortissables. Un test de dépréciation doit être réalisé au moins une fois par exercice. Au regard des critères inhérents à l'utilisation de ces fonds commerciaux, leur durée de vie peut être réputée définie, ce qui entraîne un amortissement de ces derniers sur la durée d'utilisation attendue.

Par mesure de simplification, les petites entreprises au sens des articles L123-16 et D123-200 peuvent retenir un amortissement sur 10 ans.

Immobilisations corporelles

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

La valeur d'entrée des immobilisations incorporelles est constituée par le prix d'acquisition.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) .

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes, pour répondre au critère de durée des avantages économiques futurs attendus :

- Agencements des constructions - Linéaire - 10 à 30 ans
- Matériels et outillages - Linéaire - 5 à 10 ans
- Agencements et inst. diverses - Linéaire - 10 ans
- Matériels de transport - Linéaire - 2 à 4 ans
- Matériels de bureau - Linéaire - 3 à 5 ans
- Mobilier - Linéaire - 4 ans

Autres immobilisations financières

Elles sont principalement constituées par les dépôts de garanties et cautionnements.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et la valeur du marché des véhicules, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Engagement en matière de pensions et retraites :

La société a opté pour la non comptabilisation des engagements retraite sous forme de provisions. L'article L 123-13 du Code de Commerce impose la mention des indemnités de fin de carrière dans l'annexe légale des comptes annuels.

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.

Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Pour estimer le montant de l'engagement passé et futur de votre entreprise, l'étude actuarielle est réalisée à partir de paramètres économiques, sociaux et techniques propres à votre entreprise.

- Paramètres économique :

=> aucun critère n'a été retenu dans cette évaluation.

- Paramètres sociaux :

=> Le taux de rotation retenu est très faible pour les ouvriers et employés

=> Le départ est prévu, sauf dérogation individuelle, à 62 ans

=> Un taux de cotisation sociales de 40%

=> Prise en charge des cotisations par IPSA : totale sur CFC et au prorata de l'indemnité remboursée

En tenant compte ces paramètres, l'indemnité de fin de carrière ainsi que le capital de fin de carrière est de 157 k€ dont 11 k€ à la charge de l'entreprise, cependant l'autre partie étant pris en charge par l'IPSA sous condition d'une ancienneté minimale de 16 ans dans la profession.

Pour information, la prise en charge IPSA se limite à 32 496 € par salarié concerné.

Faits caractéristiques de l'exercice :

En date du 1er juillet 2016, la société a acquis un nouveau fonds de commerce "VOLVO" situé à Gouvieux (Oise) pour un montant de 150 000 €. Ce fonds de commerce n'a pas fait l'objet de dépréciation sur l'exercice.

Evènements significatifs postérieurs à compter de la clôture : NEANT

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Utilisation du Crédit d'Impôt Compétitivité et Emploi (bofip-bic-rici-10-150-30-20-26/11/2013)

Au titre de l'article 244 quater C du Code Général des Impôts, modifié par l'article 66 de la loi de finances rectificative pour 2012 ; (loi 2012-1510 du 29 décembre 2012), la société bénéficie pour l'exercice 2016 du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (C.I.C.E) pour un montant de 54 934 €.

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel par le crédit d'un sous compte 64 conformément à la note d'information du 28 février 2013 de l'ANC.

Ce crédit d'impôt n'a pas été utilisé pour financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni pour augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction dans l'entreprise, mais participe notamment au financement de notre besoin en fonds de roulement et concourt activement à l'amélioration de notre compétitivité.

Honoraires des commissaires aux comptes :

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 16 329 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 16 329 €,
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : Néant

Engagement pris en matière de droits acquis sur le Compte personnel de Formation :

La loi 2014-288 du 5 mars 2014 a remplacé le DIF instauré par la loi du 4 mai 2004 par le CPF : "Compte Personnel de Formation".

A compter du 1er janvier 2015, le CPF est alimenté automatiquement à la fin de chaque année proportionnellement au temps de travail réalisé au cours de l'année par le salarié dans la limite d'un plafond.

Pour un salarié à temps plein, l'alimentation du compte se fait à hauteur de :

- 24 heures par année de travail jusqu'à l'acquisition d'un crédit de 120 heures,
- puis 12 heures par année de travail, dans la limite d'un plafond total de 150 heures.

Ainsi, lorsqu'il atteint 150 heures, le compte n'est plus alimenté.

Les droits acquis anciennement au titre du DIF ont été transférés dans le nouveau régime du CPF au 1er janvier 2015. Conformément à l'avis du Conseil National de la Comptabilité, il n'y a pas lieu de doter une provision à la clôture de l'exercice car le comité considère que les dépenses engagées au titre du DIF ne

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

rémunèrent pas des services passés mais à rendre dans le futur et ne constituent donc pas des "avantages à long terme".

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2016
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	22 026		150 000		1 488	170 539
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	22 026		150 000		1 488	170 539
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui	2 253 133		38 510			2 291 643
	instal. agencet aménagement	990 771					990 771
	Instal technique, matériel outillage industriels	518 637		89 738			608 375
	Instal., agencement, aménagement divers	47 008					47 008
	Matériel de transport	53 444					53 444
	Matériel de bureau, mobilier	331 522		4 079			335 601
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes	11 000					11 000	
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		4 205 515		132 327			4 337 842
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	153 681		59 466			213 147
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	153 681		59 466			213 147
TOTAL		4 381 222		341 793		1 488	4 721 527

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2016
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	19 914	1 660	1 488	20 087
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	19 914	1 660	1 488	20 087
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui	588 931	78 230		667 162
	instal. agencement aménagement	690 690	27 282		717 973
	Instal technique, matériel outillage industriels	333 413	57 340		390 753
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	31 675	715		32 390
	Matériel de transport	29 889	3 407		33 297
	Matériel de bureau, mobilier	207 029	30 828		237 857
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 881 628	197 803		2 079 431
TOTAL		1 901 542	199 463	1 488	2 099 518

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2016
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	256 429	366 185	121 927	500 687
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	256 429	366 185	121 927	500 687
TOTAL GENERAL		256 429	366 185	121 927	500 687

Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		366 185	121 927	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.				

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2016	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	213 147		213 147
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	2 071 742	2 071 742	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 587	4 587	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	212 861	212 861	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	21 422	21 422	
	Groupe et associés (2)	33 436	33 436	
	Débiteurs divers	1 259 057	1 259 057	
	Charges constatées d'avances	55 886	55 886	
TOTAL DES CREANCES		3 872 137	3 658 990	213 147
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2016	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	13 392 013	12 433 441	916 556	42 015
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 053 346	1 053 346		
	Personnel et comptes rattachés	155 746	155 746		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	222 244	222 244		
	Impôts sur les bénéfices	84 968	84 968		
	Taxes sur la valeur ajoutée	220 034	220 034		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	30 620	30 620		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	63 789	63 789		
	Autres dettes	23 500	23 500		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	360 000	360 000		
TOTAL DES DETTES		15 606 260	14 647 688	916 556	42 015
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		150 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		503 168			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2016

Total des Produits à recevoir		1 349 655
Autres créances clients		69 208
CLT FACT A ETABLIR	69 208	
Autres créances		1 280 447
R R R A OBTENIR	1 254 439	
ORG. SOC. A RECEV.	4 587	
PRODUITS A RECEVOIR	21 422	

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2016

Total des Charges à payer		657 841
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <i>INTERETS COURUS EMPRUNTS</i>	<i>1 024</i>	1 024
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FACT N PARV F ORDIN</i>	<i>300 457</i>	300 457
Dettes fiscales et sociales <i>PERSONNEL CP DUS</i> <i>PERSONNEL CHARGES A PAYER</i> <i>CHARGES SOC S/CP DUS N</i> <i>ORG. SOC. A PAYER</i> <i>CHARGES A PAYER</i>	<i>103 811</i> <i>51 901</i> <i>45 875</i> <i>100 652</i> <i>30 620</i>	332 859
Autres dettes <i>R.R.R. A ACCORDER</i>	<i>23 500</i>	23 500

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	31/12/2016
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION				55 886
Sous- traitance			3 550	
Fournitures de bureau			2 200	
Entretien et Maintenance			8 415	
Publicité et relations publiques			23 745	
Loyers			8 908	
Cartes grises			9 068	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL				55 886

--

ANNEXE - Elément supplémentaire

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros

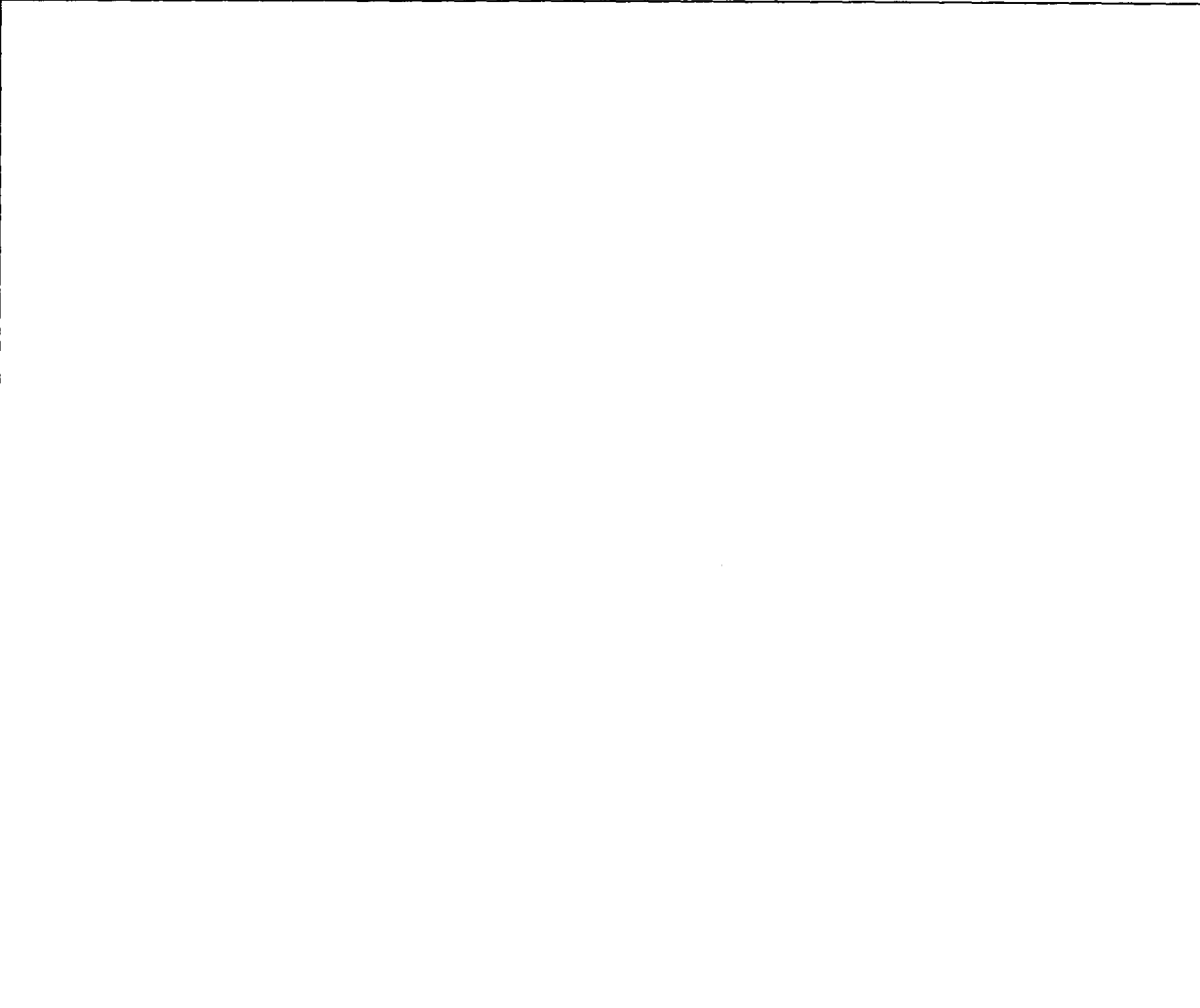
31/12/2016

Total des produits exceptionnels		
Total des charges exceptionnelles		13 157
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		7 173
&PENALITES NON DEDUCT AMENDES	6 373	
&CHARGE S/EXERCICE ANTERIEUR	800	
Charges exceptionnelles sur opération en capital		5 984
&AUTRES CHARGES EXCEPTIO	5 984	
Résultat exceptionnel		(13 157)

Transferts de charges

31/12/2016

Transfert de charges	1 240
Remboursement ijss autres	1 510
TOTAL	2 750



ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros

31/12/2016

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES				
	Du capital social début exercice	17 500,00	100,0000	1 750 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	17 500,00	100,0000	1 750 000,00

--

ANNEXE - Elément 7

Crédit-Bail

Etat exprimé en euros

Terrains

Constructions

Matériels et
outillages

Autres

31/12/2016

VALEUR D'ORIGINE					15 124	15 124
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs				3 129	3 129
	Dotation exercice				3 761	3 761
	TOTAL				6 890	6 890
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs				2 522	2 522
	Redevances Exercice				3 965	3 965
	TOTAL				6 487	6 487
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus				3 965	3 965
	entre 1 et 5 ans				5 409	5 409
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				9 374	9 374
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans				151	151
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				151	151
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE					3 965	3 965

--

ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

		31/12/2016	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures			
	Professions intermédiaires			
	Employés		18	
	Ouvriers		13	
	TOTAL		31	

--

Identité de la société mère consolidant les comptes

31/12/2016

DENOMINATION SOCIALE - SIEGE SOCIAL	FORME	CAPITAL	% DETENU
BVAV FINANCIAL 4 RUE DION BOUTON -95310 ST OUEN L'AUMONE	SAS	3 000 000	100,00

Eléments concernant les entreprises liées et les participations

Etat exprimé en euros

31/12/2016

Entreprises liées

Entreprises avec lesquelles
la société a un lien
de participation**Actif immobilisé**

Avances et acomptes sur immobilisations
Participations
Créances rattachées à des participations
Prêts et autres immobilisations financières

Actif circulant

Avances et acomptes versés sur commandes
Créances clients et comptes rattachés
Autres créances
Capital souscrit appelé, non versé

Dettes

Emprunts obligataires convertibles
Autres emprunts obligataires
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit
Emprunts et dettes financières divers
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours
Dettes fournisseurs et comptes rattachés
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés
Autres dettes

Produits financiers

Produits de participations
Autres produits financiers

Charges financières

Charges financières

Autres éléments

33 181

33 436

138 751

63 789

107

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

(articles R. 225-102 du Code de commerce)

Etat exprimé en euros

		31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016
CAPITAL en fin d'exercice	Capital social	1 750 000	1 750 000	1 750 000	1 750 000	1 750 000
	Nombre d'actions ordinaires	17 500	17 500	17 500	17 500	17 500
	Nbre d'actions dividende prioritaire sans droit de vote					
	Nombre maximal d'actions à créer :					
	- Par conversion d'obligation					
	- Par droit de souscription					
OPERATIONS et RESULTAT	Chiffre d'affaires (hors taxes)	29 151 520	32 568 913	32 084 632	37 723 959	43 752 031
	Résultat avant impôts, participations dotations aux amortis et prov.	515 396	414 917	489 262	530 021	1 371 997
	Impôts sur les bénéfices	120 145	41 559	80 138	117 706	258 494
	Participation des salariés					
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amortis et provisions	262 806	140 418	194 199	311 261	547 855
	Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION	Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amortis et prov.	23	21	23	24	64
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amortis et provisions	15	8	11	18	31
	Dividende attribué					
PERSONNEL	Effectif moyen salarié	48	36	37	37	31
	Montant de la masse salariale	1 465 019	997 352	1 056 988	1 132 999	1 243 606
	Montant des sommes versées en avantages sociaux	672 956	400 668	410 026	415 474	451 369

ABVV Automobiles
Société par actions simplifiée au capital de 1 750 000 euros
Siège social : 2 - 4 et 6 rue de la Liberté 95500 GONESSE
RCS PONTOISE 320 496 367

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 JUIN 2017

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élevant à 547 855 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	547 855 euros
------------------------	---------------

A la réserve légale	27 393 euros
---------------------	--------------

Solde	----- 520 462 euros
-------	------------------------

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 1 402 013 euros.

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Présidente
La société BVAV FINANCIAL

